

X4Bio Nettoyant à roues

Section 1. Nom de produit et identification du fabricant

Nom commun : X4Bio nettoyant à roues
Famille chimique : Ne s'applique pas
Formule moléculaire : Liquide visqueux
CAS : Mélange
Usages : Nettoyant pour roues automobiles
Synonymes : Nettoyant pré-adhésif, Nettoyant pour roues

Fournisseur / Manufacturier :

Plombco Inc.
66, rue Edmond
Salaberry-de-Valleyfield, Québec J6S 3E8
Téléphone: 450-371-8800
Sans frais : 800-611-7074
Fax : 450-371-0812

En cas d'urgence : 450-371-8800

Section 2. Identification des dangers

État physique : Liquide
Urgence : Liquide combustible. Irritant et dangereux par aspiration.
Voies d'entrées : Yeux, peau, inhalation et aspiration.

Effets aigus potentiels sur la santé :

- **Yeux :** Peu causer de l'irritation.
- **Cutané :** Les contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des irritations.
- **Inhalation :** En cas d'inhalation, peut causer symptômes semblables à des troubles respiratoires ou allergiques.
- **Ingestion :** Peut entraîner des troubles gastro-intestinaux tels que l'irritation, la nausée, diarrhée et vomissements.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

- **Effets cancérigènes :** Non classé comme étant un cancérigène humain.
- **Effets mutagènes :** Données non disponibles
- **Effets tératogènes :** Données non disponibles
- **Conditions médicales aggravées par surexposition :** Voir les informations toxicologiques (section 11).

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

<u>Nom</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration %</u>
2-Butoxyethanol	111-76-2	5% à 15%
2-Propanol	67-63-0	1% à 10%

Section 4. Premiers soins

Contact oculaire : Rincer les yeux avec beaucoup d'eau, si possible, retirer les verres de contact et continuer de rincer jusqu'à disparition complète des résidus.
Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés. Nettoyer la zone affectée avec de l'eau et du savon.
Inhalation : Retirer la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux si des symptômes d'irritation apparaissent.
Ingestion : Si la victime est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et faire boire plusieurs verres d'eau avant de provoquer un vomissement sous les consignes d'un professionnel de la santé. Si inconscient, pratiquer le RCR avec un masque anti-retour. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Section 5. Procédures en cas d'incendie

Inflammabilité du produit : Combustible

Limite inférieure d'inflammabilité : Ne s'applique pas

Limite supérieure d'inflammabilité : Ne s'applique pas

Température d'auto-ignition : Ne s'applique pas

Point d'éclair : $\geq 160^{\circ}\text{F}$ (71.11°C)

Produits de combustion : Données non disponibles

Risque d'incendie particuliers : Garder loin de la chaleur extrême, étincelles et flammes ouvertes.

Moyens d'extinction : CO_2 , brume d'eau, poudre chimique sèche et mousse résistante à l'alcool.

Note : Porter les équipements de protection personnelles appropriées pour combattre l'incendie.

Section 6. Mesures contre les déversements accidentels

Précautions personnelles : Porter les équipements de protections personnelles appropriées.

Précautions environnementales : Prévenir la contamination des égouts et cours d'eau. En cas de contamination, signalé aux autorités appropriés.

Procédure de nettoyage : Absorber le liquide au moyen d'un matériel absorbant. Balayer et placé dans un contenant scellé pour l'élimination.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manipulation : Porter les équipements de protections personnelles appropriées selon la tâche. Retirer et nettoyer tout vêtement contaminé avant de les réutiliser. Les souliers souillés seront a jeter.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Section 8. Contrôle de l'exposition personnelle

Contrôles mécaniques : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les espaces clos.

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures.

Respiratoire : Choisir l'équipement de protection respiratoire en fonction des niveaux d'exposition.

Mains : Porter des gants résistant aux produits chimiques.

Peau : Porter des manches longues, pantalons et souliers fermés.

Section 9. Caractéristiques physiques et chimiques

État physique : Liquide

Couleur : Blanc

Odeur : Fade

Seuil odeur : Données non disponibles

Densité : Données non disponibles

Point congélation : Données non disponibles

Point de fusion : Données non disponibles

Point d'ébullition : $\geq 150^{\circ}\text{F}$ (65.55°C)

Tension de vapeur : Données non disponibles

Densité de vapeur : Données non disponibles

Coefficient de partage (eau/huile) : Données non disponibles

Solubilité dans l'eau à saturation : Complète

Taux d'évaporation : Données non disponibles

Granulométrie : Données non disponibles

pH : 7.5 ± 0.5

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans des conditions normales

Incompatibilité : Acides forts, agent oxydants forts, chlore, acétaldéhyde, oxyde d'éthylène, iso-cyanides et peroxydes.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone variés.

Conditions de réactivité : Chaleur extrême et étincelles.

Section 11. Informations toxicologiques

Information sur les ingrédients :

<u>Nom</u>	<u>No CAS</u>	<u>DL₅₀</u>	<u>CL₅₀</u>
2-Butoxyethanol	111-76-2	Rat (Orale) 880mg/kg lapin (Dermale) 1.060 mg/kg Rat (Intra péritonéal) 220 mg/kg Rat (Intravenous) 307 mg/kg	Non disponible
2-Propanol	67-63-0	Rat (Orale) 5.045 mg/kg Lapin (Dermale) 12. 800 mg/kg Rat (Inhalation) 16000 ppm 8H	

Voies d'entrées : Yeux, peau, inhalation et aspiration.

Effets aigus potentiels sur la santé :

- **Yeux :** Peu causer de l'irritation.
- **Cutané :** Les contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des irritations.
- **Inhalation :** En cas d'inhalation, peut causer symptômes semblables à des troubles respiratoires ou allergiques.
- **Ingestion :** Peut entraîner des troubles gastro-intestinaux tels que l'irritation, la nausée, diarrhée et vomissements.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

- **Effets cancérogènes :** Non classé comme étant un cancérigène humain.
- **Effets mutagènes :** Données non disponibles
- **Effets tératogènes :** Données non disponibles

Section 12. Informations écologiques

Données sur l'écotoxicité en milieu aquatique :

<u>Nom du produit/ingrédient</u>	<u>Résultat</u>	<u>Espèces</u>	<u>Exposition</u>
2-Butoxyethanol	CL ₅₀ 1.474 mg/l	Oncorhynchus mykiss	96h
	CL ₅₀ 1.550 mg/l	Daphnée magna	48h
	CE ₅₀ 1.840 mg/l	Pseudokirchneriella subcapitata	72h
2-Propanol	CL ₅₀ 9.640 mg/l	Pimephales promelas	96h
	CE ₅₀ 5.102 mg/l	Daphnée Magna	24h
	CE ₅₀ 2.000 mg/l	Desmodesmus subspicatus	72h
	CE ₅₀ 1.000 mg/l	Algues	24h

Effets sur l'environnement : Données non disponibles

Effets nocifs divers : Données non disponibles

Précautions environnementales : Données non disponibles

Produits de dégradation : Données non disponibles

Toxicité des produits de biodégradation : Donnée non disponible

Section 13. Élimination des déchets dangereux

Élimination du produit : Éliminer ce produit en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales applicables. Entreposer les résidus du produit dans des contenants réglementaires. Placer les contenants dans les aires d'entreposage des déchets chimiques dangereux. Voir les procédures de disposition des déchets chimiques dangereux.

Section 14. Informations relatives au transport

Classification DOT/ IMDG/IATA étiquetage : Non réglementé

Appellation TMD : Ne s'applique pas

Numéro UN : Ne s'applique pas

Classe : Ne s'applique pas

Groupe d'emballage/ Catégorie : Ne s'applique pas

Quantité à déclarer : Ne s'applique pas

Informations additionnelles : Ne s'applique pas

Section 15. Réglementation

SGH (Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques) :



Liquide inflammable (Catégorie 3)



Toxicité par aspiration (Catégorie 1)



Irritation oculaire (catégorie 2)
Irritation cutanée (Catégorie 2)

Mentions d'avertissement : Attention

Phrases de Risque

H227 : Peut être mortel si ingérer ou pénétre les voies respiratoires
H320 : Provoque des irritations oculaires
H315 : Provoque une irritation cutanée
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310 : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P331 : NE PAS faire vomir.
P307+P378 : En cas d'incendie : Voir la section 5 pour les moyens d'extinction.

ÉTATS-UNIS :

Classification NFPA :



Santé : 1
Inflammabilité : 1
Réactivité : 0
Conditions spéciales : Aucun

Légende : 4 : Sévère, 3 : Élevé, 2 : Modéré, 1 : Léger, 0 : Aucun

Réglementation États-Unis :

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) : Cette substance est répertoriée ou exclue.
SARA 302/304/311/312 substances extrêmement dangereuses : Aucun produit n'a été trouvé.
SARA 302/304 plan d'urgence et préavis : Aucun produit n'a été trouvé.
SARA 302/304/311/312 substances dangereuses : Aucun produit n'a été trouvé.
SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers : Aucun produit n'a été trouvé.
CWA (Clean Water Act) 307 : Aucun produit n'a été trouvé.
CWA (Clean Water Act) 311 : Aucun produit n'a été trouvé.
CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels : Aucun produit n'a été trouvé.
CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées : Aucun produit n'a été trouvé.
CAA (Clean Air Act) 112 Substances toxiques réglementées : Aucun produit n'a été trouvé.

Réglementation d'État :

DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals) : Non inscrit
DEA List II Chemicals (Essential Chemicals) : Non inscrit
Substances dans le Massachusetts : Cette substance est répertoriée.
Substances dangereuses dans le New Jersey : Cette substance est répertoriée.
New York – Substances dangereuses à effets aigus : Cette substance est répertoriée.
Substances dangereuses dans l'état de Pennsylvanie – Droit de savoir : Cette substance est répertoriée.

CANADA :

SIMDUT (Canada) :



D2B – Matériel toxique causant d'autres effets toxiques



B3 – Liquide combustible

Section 16. Informations supplémentaires

Références:

- ANSI Z400.1, MSDS Standard, 2001.
- Manufacturer's Material Safety Data Sheet.
- 29CFR Part1910.1200 OSHA MSDS Requirements.
- 49CFR Table List of Hazardous Materials, UN#, Proper Shipping Names, PG. -Canada
- Gazette Part II, Vol. 122, No. 2 Registration SOR/88-64 31 December, 1987 Hazardous Products Act "Ingredient Disclosure List".
- Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, Nation Unis.
- Loi fédérale sur les produits contrôlés.
- Canadian Transport of Dangerous Goods, Regulations and Schedules, Clear Language version 2002.
- Répertoire toxicologique, CSST.
- Fiches signalétiques des composantes.

Date de préparation de la fiche : 31 août 2015

Remplace : 7 Août 2015

Version : 5.1

Code de la fiche : PBCO/FDS/XbioFr/001/v5

Validé par : Toxyscan inc., 1-866-780-0599

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Toxyscan inc., ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.